

REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE- TRAVAIL- PROGRES
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

PROGRAMME DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION (PDDE)

3^{ème} Phase : 2011-2013

Composante Qualité

Niamey

Décembre 2010

Sommaire

Enseignement Préscolaire	4
I. Contexte	5
II. Contraintes majeures	5
III. Objectifs	6
IV. Indicateurs	6
V. Axes stratégiques	6
Volet 1 : Formation initiale et continue des éducateurs et encadreurs du préscolaire	7
I. Objectifs	7
II. Contenu du volet	7
III. Programmation physique des actions	8
IV. Programmation financière	10
Volet 2 : Matériels pédagogiques de l'enseignement préscolaire	11
I. Objectifs du volet	11
II. Contenu du volet	11
III. Programmation physique	12
IV. Programmation financière	15
Budget total composante qualité Préscolaire	16
Enseignement de base 1	17
I. Contexte	18
II. Contraintes majeures	19
III. Objectifs	20
IV. Indicateurs	20
V. Axes stratégiques	21
Volet 1: Refondation des curricula	22
I. Objectifs du volet	22
II. Contenu du volet	22
III. Programmation physique des actions	26
IV. Programmation financière (en milliers de FCFA)	28
Volet 2 : Formation initiale	32
I. Objectif du volet	32
II. Contenu du volet	32

III. Programmation physique	33
IV. Programmation financière (en milliers de FCFA)	35
Volet 3 : Formation continue.	36
I. Objectifs du volet	36
II. Contenu du volet	36
III. Programmation physique	42
IV. Programmation financière	43
Volet 4: Evaluation, Examens et Concours	45
I. Objectifs	45
II. Contenu du volet.	45
III. Programmation physique des actions	47
IV Programmation financière (en milliers de FCFA)	48
Volet 5 : Innovations Pédagogiques	49
I. Objectifs du volet	49
II. Contenu du volet	49
III. Programmation physique des actions	53
IV. Programmation financière des actions	55
Volet 6 : Matériels pédagogiques et fournitures scolaires	57
I. Objectifs du volet	57
II. Contenu du volet	57
III. Programmation physique	59
IV. Programmation financière (en milliers de FCFA)	60
Budget total composante Qualité base 1(en milliers de FCFA).....	1
Budget total composante Qualité (en milliers de FCFA)	1

Enseignement Préscolaire

I. Contexte

En 2003, le Niger, en cohérence avec sa stratégie de réduction de la pauvreté et conformément aux engagements souscrits sur le plan international, a élaboré un Programme Décennal de Développement du secteur de l'Éducation (PDDE). Ce programme structuré autour de trois composantes (Accès, Qualité et Développement Institutionnel) vise l'universalisation d'un enseignement primaire de qualité et la réduction de moitié du taux d'analphabétisme à l'horizon 2015.

Le processus de mise en œuvre du PDDE comporte trois phases dont la première couvre la période 2004-2007, la deuxième 2008/2010 et la dernière 2011/2013.

Le bilan de la mise en œuvre de la deuxième phase a fait ressortir les constats suivants :

- une progression significative des effectifs, liée à la diminution des frais d'inscription au préscolaire public et à la mise en place en milieu rural des centres d'éveil communautaires;
- la prédominance de l'enseignement préscolaire public (70% des effectifs);
- une équité entre les genres ;
- le caractère urbain du préscolaire.

II. Contraintes majeures

Les contraintes majeures observées dans l'enseignement préscolaire sont :

- **Le faible niveau de qualification des éducateurs et des encadreurs**

Les éducateurs du préscolaire sont recrutés parmi les enseignants du cycle de base 1 sans une formation préalable les préparant à la prise en charge de la petite enfance. L'encadrement des éducateurs est assuré par des conseillers pédagogiques ou des instituteurs du primaire qui, dans la majorité des cas, n'ont pas les compétences requises au regard des besoins spécifiques de l'enseignement préscolaire.

- **La pauvreté de l'environnement pédagogique**

La majorité des établissements du préscolaire évolue dans un environnement pédagogique très pauvre, caractérisé notamment par l'insuffisance de matériels ludiques et pédagogiques ; la prolifération des classes sous paillotes, l'insuffisance du mobilier scolaire.

Les volets couverts par cette composante du préscolaire sont :

- La formation initiale et continue des éducateurs du préscolaire ;
- Les matériels pédagogiques de l'enseignement préscolaire.

III. Objectifs

L'objectif général visé par cette composante est de contribuer à l'amélioration de la qualité des apprentissages.

De manière spécifique, il s'agit de :

- assurer la maîtrise des compétences de base du préscolaire à au moins 80% des enfants à l'horizon 2013.
- assurer la formation initiale des éducateurs du préscolaire pour une meilleure prise en charge du jeune enfant ;
- renforcer les capacités des encadreurs du préscolaire;
- former avant emploi les animatrices des jardins d'enfants communautaires ;
- doter les établissements préscolaires en matériels pédagogiques.

IV. Indicateurs

L'indicateur retenu pour cette composante au préscolaire est la proportion d'enfants qui réussissent aux tests de fin de cycle.

V. Axes stratégiques

Pour l'atteinte des objectifs ci-dessus énoncés, les stratégies suivantes seront mises en œuvre :

- Amélioration de l'encadrement pédagogique des éducateurs.

Pour l'amélioration de la qualité de l'encadrement de la petite enfance, une filière de formation des éducateurs du préscolaire sera ouverte à l'école normale de Dosso. En attendant la sortie de la première promotion, des sessions de formation avant emploi des éducateurs d'une durée de 45 jours chacune seront organisées.

- Amélioration de l'environnement pédagogique des établissements.

Pour améliorer l'environnement pédagogique des établissements du préscolaire, des normes seront définies en matière de matériels pédagogiques et ludopédagogiques individuels et collectifs à mettre à la disposition des établissements et des élèves du préscolaire. (Préciser les normes en question) DPRESKO Ratios ? Sécurité ? Qualité ?

- Mise en place d'un dispositif d'évaluation des apprentissages des élèves du préscolaire

Il s'agit de procéder à des évaluations périodiques des élèves en termes d'aptitudes physiques, cognitives et socio affectives, en vue de mesurer les acquis des élèves d'une part et de repérer les déficiences et les troubles du développement d'autre part. Des instruments (tests standardisés) seront élaborés à cet effet et périodiquement administrés à chaque niveau d'apprentissage.

Volet 1 : Formation initiale et continue des éducateurs et encadreurs du préscolaire

I. Objectifs

L'objectif général poursuivi par le volet est d'améliorer les prestations des éducateurs, animateurs et encadreurs du préscolaire.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Assurer la formation initiale des éducateurs et animateurs du préscolaire;
- Assurer la formation continue des éducateurs et animateurs du préscolaire ;
- Renforcer les capacités des encadreurs du préscolaire.

II. Contenu du volet

Objectif spécifique 1 : Assurer la formation initiale des éducateurs et animateurs du préscolaire.

Action 1: Élaboration d'un programme d'études pour la formation initiale des éducateurs du préscolaire

Une filière de formation des éducateurs du préscolaire a été créée. Des programmes d'études basés sur la définition préalable des référentiels de compétences de l'éducateur du préscolaire seront élaborés pour rendre la filière opérationnelle

Une filière de formation des éducateurs du préscolaire a été créée. Des programmes d'études basés sur des référentiels de compétences définis au préalable **de l'éducateur du préscolaire** seront élaborés pour rendre la filière opérationnelle.

Action 2: Formation initiale des éducateurs du préscolaire

Un test de sélection des éducateurs sera organisé au niveau de chaque direction régionale de l'éducation. La formation sera assurée par la filière de formation des éducateurs du préscolaire en raison de 300 éducateurs/éducatrices par an à partir d'octobre 2011.

Action 3: Formation avant emploi des animateurs.

Cette formation concernera les nouveaux animateurs des jardins d'enfants communautaires pour une meilleure prise en charge du jeune enfant. Ainsi, 1200 animateurs seront formés sur la période, à raison de 400 par an.

Objectif spécifique 2 : Assurer la formation continue des éducateurs/animateurs et encadreurs du préscolaire.

Action. Renforcement des capacités des éducateurs/animateurs et des encadreurs de la filière préscolaire

- **Imprégnation des encadreurs de la filière de formation des éducateurs du préscolaire.**

Il s'agit d'organiser des stages d'imprégnation au profit des encadreurs de la filière de formation des éducateurs du préscolaire dans une structure de formation de la sous région. Ces stages permettront l'échange d'expériences et de renforcer les capacités des encadreurs de la filière.

- **Formation continue des éducateurs du préscolaire dans les CAPED.**

Cette formation vise à renforcer les compétences des éducateurs dans le domaine de la prise en charge de la petite enfance : confection du matériel ludo éducatif, activités d'enseignement et d'apprentissage. Les modules seront élaborés par la DEPresco pour servir de base à la formation. La DEPresco aura en charge l'organisation des ateliers régionaux d'une durée de 10 jours chacun en raison de 500 en 2011, 700 en 2012 et 800 en 2013.

- **Formation continue des encadreurs du préscolaire.**

L'encadrement des éducateurs est assuré par les Inspectrices, appuyées par des éducateurs faisant fonction de conseillères pédagogiques. Cette action vise la formation des conseillères pédagogiques du préscolaire pour mieux assurer l'encadrement des éducateurs. Au terme de cette phase, il est envisagé la formation de 100 encadreurs.

Action. Missions de suivi-évaluation des établissements du préscolaire

Des missions de suivi-évaluation seront organisées par la DEPresco pour contrôler l'utilisation des matériels didactiques et ludo-éducatifs mis à la disposition des établissements. Elles seront effectuées en collaboration avec les inspections des jardins d'enfants.

III. Programmation physique des actions

Actions	Période		
	2011	2012	2013
Imprégnation des encadreurs des ENI dans le domaine de la formation des éducateurs du préscolaire.	1	-	-
Organisation du concours d'entrée dans la filière de formation des éducateurs du préscolaire.	1	1	1
Élaboration d'un programme d'études pour la formation initiale des éducateurs du préscolaire	1		

Formation initiale des éducateurs / éducatrices du préscolaire.	300	300	300
Formation continue des encadreurs du préscolaire.	40	30	30
Formation continue des éducateurs du préscolaire dans les CAPED	500	700	800
Formation initiale et avant emploi au sein de la filière de animateurs du préscolaire	400	400	400
Formation initiale de 6 inspecteurs du préscolaire.	2	2	2
Formation initiale de 15 conseillers pédagogiques du préscolaire.	5	5	5
Suivi et supervision des établissements du préscolaire	1	1	1

IV. Programmation financière

Actions	Activité	Unité	Quantité	C.U	Coût total	Répartition des coûts par année		
						2011	2012	2013
Formation initiale/ avant emploi des éducateurs et animateurs	Élaboration d'un programme d'études pour la formation initiale des éducateurs du préscolaire	atelier	1	15 250	15 250	15 250		
	Formation initiale de 600 éducateurs / éducatrices	éduc	600	360	216 000		108000	108000
	Sous total 1				231 250	15 250	108 000	108 000
	Formation avant emploi de 1200 animateurs du préscolaire.	animateur	1200	178,125	213750	71250	71250	71250
	Sous total 2				213 750	71 250	71 250	71 250
Renforcement des capacités des éducateurs/animateurs et des encadreurs de la filière préscolaire	Formation continue de 2000 éducateurs du préscolaire	Educateur	2000	141,7	283 400	94 469	94 469	94 469
	Organisation d'un stage d'imprégnation	mission	1	9 250	9 250	9 250		
	Ateliers de formation des encadreurs du préscolaires	Encadreur	100	192,25	19 225	7 690	5 768	5 768
	Sous total 3				311 875	111 409	100 237	100 237
Suivi et supervision des établissements du préscolaire	Organisation de missions de supervision des établissements du préscolaire	mission	3	5768	17 304	5 768	5 768	5 768
	Sous total 3							
Total général					756 875	203 677	279 487	279 487

Volet 2 : Matériels pédagogiques de l'enseignement préscolaire

I. Objectifs du volet

L'objectif général poursuivi par ce volet est d'améliorer l'environnement pédagogique des établissements préscolaires.

De manière spécifique, il s'agit d'acquérir et de mettre en place des matériels pédagogiques et ludoéducatifs de qualité et en quantité suffisante.

II. Contenu du volet

Action 1. Acquisition et mise en place des manuels et matériels pédagogiques.

- ***Reprographie de 1500 exemplaires du guide d'éducation parentale et de 1500 exemplaires du recueil de fiches techniques d'activités des centres d'éveil***

La reprographie de ces guides et recueil permettra de doter les éducateurs du préscolaire de supports pédagogiques leur permettant d'améliorer leurs prestations à l'endroit des enfants et des parents. La DRFM procédera à l'élaboration du DAO et procédera à l'acquisition du matériel. La mise en place sera assurée par la DRFM en collaboration avec la DEpresco.

- ***Achat de 3000 livres de référence pour les éducatrices***

L'achat de ces livres permettra de doter les établissements du préscolaire de manuels pédagogiques de référence leur permettant d'améliorer leurs prestations. La DRFM procédera à l'élaboration du DAO et procédera à l'acquisition du matériel. La mise en place sera assurée par la DRFM en collaboration avec la DEpresco.

- ***Mise à disposition des établissements du préscolaire de 600 000 livrets***

La DEpreco identifiera les besoins et élaborera les TDR. La DRFM procédera à l'élaboration du DAO et à l'acquisition du matériel. La mise en place sera assurée par la DRFM en collaboration avec la DEpresco.

Action 2: Acquisition et mise en place des matériels ludoéducatifs.

- ***Conception et reprographie de 3000 exemplaires d'un guide de confection de matériels ludiques (jouets), de 3000 exemplaires d'un guide de langage d'observation et de 3000 exemplaires d'un guide de pré mathématique.*** L'élaboration et la reprographie de ces guides permettront de doter les éducateurs du préscolaire de supports pédagogiques leur permettant d'améliorer leurs prestations. Les TDR, l'élaboration et la reprographie seront assurés par la DEpresco.
- ***Dotation des établissements du préscolaire en Kits ludoéducatifs.***

Cette activité vise à améliorer les conditions de travail et d'apprentissage au préscolaire. Neuf cent (900) établissements du préscolaire de matériels ludoéducatifs et d'éveil, et autres équipements des classes du préscolaire.

III. Programmation physique

Actions	Activités	Période		
		2011	2012	2013
Acquisition et mise à disposition des manuels et matériels pédagogiques	Reprographie de 1500 exemplaires du guide d'éducation parentale élaboré par la DEPrésco	500	500	500
	Reprographie de 1500 exemplaires du recueil de fiches techniques d'activités des centres d'éveil élaboré par la DEPrésco	500	500	500
	Achat de 3000 livres de référence pour les éducateurs	1000	1000	1000
	Elaboration d'un guide de langage observation	1	-	-
	Reprographie en 3000 exemplaires d'un guide de langage observation	1000	1000	1000
	Elaboration d'un guide de pré mathématique	-	1	-
	Reprographie en 3000 exemplaires d'un guide de pré mathématique	-	1500	1500
	Mise à la disposition des établissements du préscolaire de 600 000	200000	200000	200000

	livrets pour enfant			
	Missions de suivi-évaluation des établissements du préscolaire	2	2	2
Acquisition et mise à disposition des matériels ludoéducatifs	Elaboration d'un guide de confection de matériels ludiques (jouets)	200000	200000	200000
	Reprographie en 3000 exemplaires du guide de confection de matériels ludiques (jouets)	2	2	2
	Dotations de 900 établissements du préscolaire en Kits	300	300	300

IV. Programmation financière

Actions	Activités	Unité	Qté	C.U	Coût Total	Répartition des coûts		
						2011	2012	2013
Acquisition et mise en place des manuels et matériels pédagogiques	Reprographie de 1500 exemplaires du guide d'éducation parentale et de 1500 exemplaires du recueil de fiches techniques d'activités des centres d'éveil élaboré par la DEPrésco	doc	3000	50	150 000	50 000	50 000	50 000
	Achat de 3000 livres de référence pour les éducatrices	manuel	3000	5	15 000	5000	5000	5000
	Reprographie d'un guide de langage observation	guide	3000	4	12 000	4000	4000	4000
	Elaboration et Reprographie en 3000 exemplaires d'un guide de pré mathématique.	guide	3000	4	12 000	4000	4000	4000
	Mise à la disposition des établissements du préscolaire de 600 000 livrets	Livret	600000	1	600 000	300 000	300 000	
	Sous_total1					789 000	363 000	363 000
Acquisition et mise en place des matériels ludoéducatifs	Elaboration et reprographie de 3000 exemplaires d'un guide de confection de matériels ludiques (jouets)	guide	3000	4	12 000	4 000	4 000	4 000
	Dotation de 900 établissements du préscolaire en Kits.	Kit	1050	360	378 000	162 000	108 000	108 000
	Sous total 2					390 000	166 000	112 000
Total général matériels pédagogiques préscolaires					1 179 000	529 000	475 000	175 000

Budget total composante qualité Préscolaire

Volets	Total	Période		
		2011	2012	2013
Formation initiale et continue	762 651	203 677	279 487	279 487
Matériels pédagogiques préscolaires	1 179 000	529 000	475 000	175 000
Total général	1 941 651	732 677	754 487	454 487

Enseignement de base 1

I. Contexte

En 2003, en cohérence avec sa stratégie de réduction de la pauvreté et conformément aux engagements souscrits sur le plan international, le Niger a élaboré un Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE). Ce programme structuré autour de trois composantes (Accès, Qualité et Développement Institutionnel) vise l'universalisation d'un enseignement primaire de qualité et la réduction de moitié du taux d'analphabétisme à l'horizon 2015.

Le processus de mise en œuvre du PDDE comporte trois phases dont la première couvre la période 2004-2007, la deuxième 2008/2010 et la dernière 2011/2013.

Le bilan de la 1^{ère} phase du programme (2004-2007) a mis en évidence **un faible niveau de performance de cette composante qualité**. En effet, l'évaluation du niveau des apprentissages des élèves réalisée en 2007 a mis en évidence une régression du niveau de performance comparativement aux résultats enregistrés en 2000 et 2005 (SEDEP, MLA, DEEC).

Le bilan de mise en œuvre de la 2^{ème} phase du programme (2008/2010) quant à elle, a fait ressortir les constats suivants :

- **Un taux élevé des redoublements à tous les niveaux avec de fortes disparités régionales**

En 2009, le taux global de redoublement au primaire était de 6,3%. La Communauté Urbaine de Niamey enregistre le plus fort taux de redoublement (16,3%) contre 4,8% pour la région de Tillabéri. Les redoublements sont importants à tous les niveaux ; ils sont particulièrement aigus au CM2 (21% des effectifs en 2009).

- **Un taux d'abandon encore élevé**

Sur la même période, le taux d'abandon moyen annuel était de 12,5% avec de fortes disparités entre les régions (Dosso 17,2% et Niamey 0,0%). Au plan national, les filles abandonnent sensiblement plus que les garçons 13% contre 12%. Les abandons sont plus importants en fin de cycle 30,3%.

- **Une faible efficacité interne du système**

Durant cette phase du programme, sur 100 élèves inscrits en cours d'initiation, seulement 60 parviennent au CM2 y compris les années de redoublement. Le coefficient d'efficacité du système est estimé à 41,8%. Sur 1000 élèves recrutés au CI, 340 obtiennent le CFEPD et seulement 211 sans redoublement. Le taux de survie à la 6^{ème} année est de 60,20%.

- **Un taux d'achèvement faible avec de fortes disparités**

Le taux d'achèvement est de 49,2% alors que la cible retenue en 2010 est de 59%. Ce taux traduit si besoin est le faible niveau de performance du sous secteur en matière de qualité. Il existe de profondes disparités entre les régions en matière d'achèvement (Tahoua 47% et Diffa 26,6%). En 2009, ce taux était plus important en zones urbaines qu'en zones rurales (62,5% contre 43,5%). Cet écart n'a cessé de se creuser sur la période passant de 8 points de pourcentage en 2007 à 19 points de pourcentage en 2009. Les garçons achèvent mieux le cycle que les filles 48,6% contre 38,3%.

Dans le domaine de la formation initiale, un certain nombre de problèmes ont marqué la mise en œuvre de la réforme des programmes des ENI. Il s'agit notamment de :

- la faible appropriation des nouveaux programmes par les encadreurs de terrain et les tuteurs des stagiaires des ENI (coexistence de deux approches) ;
- la pauvreté de l'environnement pédagogique des ENI ;

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative ERA, des insuffisances ont été constatées.

En effet, les Ecoles Rurales Alternatives (ERA) initiées depuis bientôt trois ans pour favoriser la prise en charge éducative des enfants des zones nomades et/ou à habitats dispersés sont dans une situation d'abandon : insuffisance du suivi pédagogique, de la formation en cours d'emploi du personnel enseignant et du matériel pédagogique notamment les Unités d'Auto apprentissage (UA). Il conviendra au cours de cette phase de réhabiliter cette initiative et de planifier l'implantation des ERA dans toutes les zones à faible densité de population.

Pour cette 3^{ème} phase du programme, la présente composante vise l'amélioration des rendements internes de l'enseignement du cycle de base 1.

Les principaux volets couverts sont :

- La réforme des programmes d'études du cycle de base 1 ;
- La formation initiale et continue du personnel enseignant et d'encadrement ;
- Le suivi des acquis scolaires ;
- Les innovations pédagogiques.

II. Contraintes majeures

La faiblesse des performances observées au niveau de cette composante est liée à certaines contraintes notamment :

- **La pauvreté de l'environnement pédagogique des ENI**

En dehors des ENI d'Agadez et de Diffa, chaque école normale dispose actuellement de deux bibliothèques construites ou réhabilitées et des bibliothécaires formés. Cependant, l'acquisition des ouvrages de référence permettant de renforcer les capacités pédagogiques des encadreurs, des enseignants des écoles annexes ainsi que des élèves maîtres n'a pas été effective.

- **La faible appropriation des nouveaux programmes par les encadreurs de terrain et les tuteurs des stagiaires des ENI.**

Dans le domaine de la formation initiale, la troisième phase coïncide avec la 3^{ème} année de mise en œuvre des nouveaux programmes élaborés selon l'Approche Par Compétences (APC). L'approche pédagogique en cours sur le terrain est toujours la Pédagogie Par Objectifs (PPO). Il se pose alors un problème d'encadrement des stagiaires par les encadreurs de terrain et les maîtres d'accueil qui ne se sont pas encore approprié la nouvelle approche pédagogique (APC).

- **La faible performance du dispositif de formation continue des enseignants**

Le dispositif de formation continue des enseignants se limite pour l'essentiel aux sessions des Cellules d'Animation Pédagogique (CAPED). Les thèmes retenus lors des sessions des CAPED ne correspondent pas très souvent aux besoins véritables des enseignants de terrain. Les rares activités

de formation organisées en dehors de ce cadre se limitent principalement à la formation des encadreurs (Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques) sans incidence avérée sur l'encadrement. La stratégie retenue de renforcer les capacités des directions scolaires n'a pas été mise en place.

- **Le faible niveau d'exécution du processus de refondation des curricula.**

La réforme des curricula qui devrait fédérer toutes les actions visant l'amélioration de la pertinence et de la qualité des apprentissages des élèves n'est pas encore effective.

- **La dégradation de l'environnement pédagogique dans les écoles.**

La massification du système ces dernières années a entraîné la dégradation des conditions de travail des enseignants et des élèves (prolifération des classes sous paillotes, insuffisance du mobilier scolaire et des supports pédagogiques).

- **La mauvaise gestion du temps scolaire.**

La mauvaise gestion du temps scolaire est tributaire de plusieurs facteurs parmi lesquels :

- le retard dans la confection des classes sous paillotes dû à la non disponibilité des matériaux de constructions, qui repousse la rentrée effective des classes ;
- la fermeture précoce des classes sous paillotes dès les premières pluies du fait de la nature de celles-ci et pendant la période de transhumance ;
- l'absentéisme des enseignants contractuels pour la perception de leurs salaires.

Tous ces facteurs contribuent à la réduction du temps de travail effectif ; ce qui affecte négativement la qualité des apprentissages.

III. Objectifs

L'objectif général visé par cette composante est de contribuer à l'amélioration de la qualité des apprentissages.

De manière spécifique, il s'agit de :

- porter le taux d'achèvement du cycle de base 1 de 49,3% en 2010 à 60% en 2013 ;
- améliorer les taux moyens de réussite en français et en mathématiques (*les cibles seront précisées à partir de l'enquête programmée en mai 2011*);
- porter le taux moyen de réussite au CFEPD et au CEPEFA de 64% en 2010 à 72% en 2013.

IV. Indicateurs

Les indicateurs suivants sont retenus :

- Taux de survie global en sixième année d'études (CM2) ;
- Pourcentage des redoublants au primaire ;
- Taux d'achèvement au cycle de base 1 ;
- Taux de réussite au CM : en français, en mathématiques et en sciences ;
- Taux de réussite au CFEPD et au CEPEFA.

V. Axes stratégiques

Pour l'atteinte des objectifs ci-dessus énoncés, les stratégies suivantes seront mises en œuvre.

- **Amélioration de la formation initiale des enseignants.**

La non maîtrise par les enseignants des disciplines enseignées à l'école primaire est un des facteurs déterminants des échecs scolaires constatés. Afin d'améliorer les prestations des enseignants des établissements de formation initiale, un plan de formation des formateurs des ENI et des enseignants des écoles annexes sera mis en œuvre et les ENI seront dotées en manuels scolaires, ouvrages de référence et supports pédagogiques.

- **Amélioration de la formation continue des enseignants.**

Dans la perspective de l'amélioration de la formation continue des enseignants, les mesures suivantes seront prises :

- l'évaluation de la pertinence des CAPED comme structures de formation continue des enseignants avec pour objectif de stabiliser le modèle de formation continue des enseignants et d'harmoniser les interventions ;
- la formation des directeurs d'école afin d'en faire les premiers acteurs de l'encadrement de proximité des enseignants ;
- la poursuite du renforcement des capacités des CP et IEB en didactique disciplinaire, en multi gradation et en suivi-évaluation ;
- La diversification des modes de formation continue des enseignants en exercice, à travers des activités de formation à distance, en ligne, à travers les centres de ressource.

- **Amélioration de l'environnement pédagogique des établissements.**

Pour améliorer l'environnement pédagogique des établissements du primaire, les normes définies en matière de dotation des établissements en matériels pédagogiques seront mises en application. Ainsi chaque établissement sera doté d'un kit constitué de matériels et outils pédagogiques, des fournitures, des ouvrages destinés aux enseignants, des manuels élèves et des guides pour les enseignants.

- **Accélération du processus de refondation des curricula**

Le processus de refondation des curricula a accusé un retard dans sa mise en œuvre. C'est seulement à la fin de l'année 2009 que les activités ont redémarré sur financement du fonds commun. Le document cadre d'orientation des curricula a été finalisé et les activités de rédaction des programmes d'études sont en cours.

L'option retenue pour cette phase dans l'optique d'impulser la réforme curriculaire est le parachèvement des programmes d'études des trois (3) sous cycles et leur expérimentation.

Volet 1: Refondation des curricula

I. Objectifs du volet

L'objectif général poursuivi par le volet est d'implanter la réforme curriculaire.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Elaborer les programmes d'études des cycles de base 1, 2, et du non formel ;
- Expérimenter les curricula du non formel et du cycle de base 1 et 2 ;
- Renforcer les capacités des acteurs.

II. Contenu du volet

Objectif spécifique1: Elaborer les programmes d'études des cycles de base 1, 2, et du non formel.

Action 1 : Elaboration et validation des programmes d'études des cycles de base 1, 2, et du non formel.

- *Adoption du document cadre d'orientation des curricula pour les cycles de base 1 et 2, et le non formel par les autorités*

Ce document servira de base à toutes les activités relatives à l'élaboration et à l'implantation des curricula. Les activités préalables (analyse des documents de politique éducative, organisation des fora sur les attentes vis-à-vis de l'école, diagnostic de l'existant, étude d'identification des besoins en hygiène et assainissement) ont été déjà réalisées.

Avec l'appui des consultants chargés de l'accompagnement scientifique et technique des équipes curriculaires, les directions en charge du curriculum ont élaboré un projet de document "cadre d'orientation". Ce document sera complété au fur et à mesure que les équipes techniques avanceront dans la production des programmes d'étude. Une fois stabilisé il sera soumis aux autorités compétentes pour adoption.

- *Rédaction des programmes d'études du cycle de base 1, 2 et non formel*

L'élaboration des programmes du cycle de base 1,2 et du non formel suspendue en 2006 a repris depuis novembre 2009 par l'organisation de plusieurs ateliers de formation et la rédaction des matrices du premier sous cycle de base1 et de l'alphabétisation. Les membres des équipes techniques d'élaboration des Curricula vont poursuivre leurs activités de rédaction des programmes sous la supervision du STP et l'accompagnement technique de l'équipe des consultants de la CUDC.

- *Elaboration d'un document de stratégie et d'un répertoire des enseignants et encadreurs par langue nationale maîtrisée*

Il est prévu l'élaboration d'un document de stratégies pour l'expérimentation et la généralisation du curriculum en langues nationales et d'un répertoire des enseignants et encadreurs par langue nationale maîtrisée.

- *Description des 5 langues nationales non encore expérimentées.*

Le Niger compte officiellement dix langues, dont 5 sont déjà enseignées. Il s'agit de les prendre en compte dans le processus de généralisation de l'enseignement bilingue. Pour ce faire, il sera recruté 5 spécialistes en langue pour mener des études qui vont aboutir à la stabilisation des orthographes

des langues. Un atelier de validation sera organisé et le matériel didactique et outils de référence dans les 5 langues produits.

- ***Adaptation des programmes d'études et des outils en arabe et dans les cinq (5) langues nationales déjà expérimentées.***

Les programmes et les outils une fois élaborés seront adaptés en arabe (Franco arabe) et dans les 5 langues nationales déjà expérimentées (Fulfuldé, Haoussa, Kanuri, Tamajaq, Zarma-Sonray). Les équipes bilingues mises en place seront chargées de cette adaptation.

Les directions en charge du curriculum identifieront les écoles pilotes pour la phase expérimentale. Le choix de la langue médium doit faire l'objet de l'adhésion des communautés. Des missions d'identification et de sensibilisation seront organisées à cet effet.

Il est également prévu le développement d'un environnement lettré bilingue. C'est une action essentielle qui permet de renforcer les acquisitions de lecture et d'écriture réalisées en salle de classe. Elle permet également de rapprocher les communautés de l'école en rendant pratique et utilitaire le processus d'alphabétisation.

- ***Validation des programmes d'étude du cycle de base 1, 2 et du non formel***

Une fois élaborés, les programmes d'études du cycle de base 1, 2 et du non formel seront validés au cours des ateliers regroupant les enseignants expérimentateurs, les encadreurs, les ETEC. Le Comité Scientifique de Validation procédera au contrôle de la qualité et à la validation du contenu des programmes.

Action 2 : Conception des outils pédagogiques.

L'implantation de la réforme curriculaire nécessite la rédaction d'outils pédagogiques pour les différents ordres d'enseignement. Les équipes techniques nationales d'élaboration des curricula seront chargées d'élaborer les cahiers de charge techniques et pédagogiques des manuels et autres supports. En collaboration avec la DRFM, un avis d'appel d'offre sera lancé par les directions nationales en charge des curricula pour la rédaction des manuscrits. Les équipes techniques sous régionales seront chargées d'élaborer les modules optionnels spécifiques à leurs zones.

Objectif spécifique 2 : Expérimenter les curricula du non formel et du cycle de base 1 et 2.

Action 1 : Expérimentation des curricula du non formel et du premier sous cycle de base 1 et 2

- ***Formation des enseignants et des encadreurs expérimentateurs.***

La formation des acteurs de l'expérimentation pour les cycles de base 1 et 2 s'effectuera selon les modalités suivantes : les Equipes Techniques d'Elaboration des Curricula seront chargées de la formation des membres des équipes sous régionales, des Inspecteurs, conseillers pédagogiques et des enseignants. Trois (3) modules de formation seront rédigés à cet effet : formation des ETSREC, formation des inspecteurs et CP, formation des enseignants expérimentateurs. Pour le cycle de base 1, un accent particulier sera mis sur la linguistique générale et appliquée.

Quant au non formel, le Secrétariat Technique Permanent (STP) élaborera des outils de suivi et des sessions de formations seront organisées à l'intention des membres des différentes structures de suivi.

- ***Implantation du curriculum du 1er sous cycle de base 1, base 2 et du non formel***

Pour le cycle de base 1, l'expérimentation sera effectuée sur un échantillon de 60 écoles (10 écoles par langues enseignées et 10 franco arabe). Pour le non formel, un échantillon de 15 structures sera concerné par cette expérimentation. La durée de l'expérimentation est d'une campagne pour les centres d'alphabétisation et une année scolaire pour les Ecoles Coraniques Rénovées. Quant au cycle de base 2, l'expérimentation sera effectuée sur un échantillon de 20 établissements (14 collèges d'enseignement général, 3 complexes d'enseignement secondaire, 2 collèges franco arabe et 1 complexe d'enseignement secondaire franco arabe).

Action 2: Suivi et évaluation de l'expérimentation du curriculum.

- Suivi de l'expérimentation

Pour les cycles de base 1 et 2, Le processus de l'expérimentation sera supervisé par le Secrétariat Technique Permanent, les Coordinations Régionales des Curricula et les Equipes Techniques Sous Régionales d'Elaboration des Curricula. Un guide sera produit à l'intention des structures chargées de l'expérimentation. Chaque structure chargée de la supervision fournira un rapport à la structure hiérarchique supérieure.

Quant au non formel, des activités de supervision seront menées au niveau national par le STP (1 mission par trimestre). Les coordinations régionales superviseront l'expérimentation au niveau des régions et produiront des rapports trimestriels de suivi évaluation (1 mission par trimestre). Les équipes techniques sous régionales assureront la supervision des centres d'alphabétisation. Ils doivent adresser un rapport mensuel de suivi évaluation aux coordinations régionales (1 visite par mois).

- Evaluation de l'expérimentation et correction des outils de base 1, 2 et du non formel

Au terme de l'expérimentation, une évaluation sera conduite et concernera le programme de base 1, 2 et du non formel (sous cycle CI/CP, 6^{ème}/5^{ème} et deux campagnes alpha). Les modules, les livrets et autres outils d'accompagnement seront corrigés et vulgarisés en vue de la généralisation.

Objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités des acteurs.

Action 1 : Renforcement des capacités des acteurs

- Equipement du Secrétariat Technique Permanent (STP) et des ETEC en moyens de fonctionnement

Pour rendre le travail des équipes curriculaires plus performant, il est envisagé de doter le Secrétariat Technique Permanent (STP) et les Equipes Techniques d'Elaboration des Curricula (ETEC) en matériels pour leur permettre de fonctionner normalement et d'être autonomes (ordinateurs portables, 7 retro- projecteurs et 1 photocopieur, 2 scanners, 10 antivirus, 15 disques amovibles, 1 photocopieur de grande capacité, 10 micro-ordinateurs et des ouvrages de référence).

- Formation des acteurs de la refondation des curricula.

Le processus d'élaboration des curricula qui a démarré depuis 2004 nécessite un renforcement des capacités des acteurs qui y sont impliqués. A cet effet, il est envisagé dans le cadre de la mise en œuvre du PDDE, plusieurs formations dont entre autres :

- La formation des membres des ETEC ;
- La prise en charge des consultants ;
- La formation des équipes techniques sous régionales ;
- La formation des membres du comité scientifique de validation ;

- La formation des équipes chargées de l'adaptation des curricula en Arabes et langues nationales ;
- La formation des acteurs chargés de l'expérimentation et de la généralisation du curriculum du cycle de base 1, 2 et du non formel ;
- La sensibilisation des acteurs et partenaires à la refondation des curricula.

Certaines de ces formations seront assurées par les experts chargés de l'accompagnement scientifique et technique. Compte tenu de l'insuffisance de l'expertise nationale dans le domaine curriculaire, d'autres formations sont prévues au Canada.

III. Programmation physique des actions

Actions	Activités	Période		
		2011	2012	2013
Renforcement des capacités des acteurs	Equiperment du Secrétariat Technique Permanent (STP) et des ETEC en moyens de fonctionnement			
	Formation des acteurs de la refondation des curricula.			
Elaboration et validation des programmes d'études des cycles de base 1, 2, et du non formel.	Adoption du document cadre d'orientation			
	Rédaction des programmes d'études du cycle de base 1, 2 et non formel			
	Elaboration d'un document de stratégie			
	Adaptation des programmes d'études et des outils en Arabe et dans les cinq langues déjà expérimentées			
	Validation des programmes d'études			
Description des cinq autres langues nationales (arabe, buduma, gulumancema, tasawaq et tubu)				
Conception des outils	Rédaction des outils pédagogiques			
Expérimentation des curricula du non formel et du premier sous cycle de base 1 et 2	Elaboration d'un répertoire des enseignants et encadreurs par langue nationale maîtrisée			

	Formation des enseignants et des encadreurs expérimentateurs			
	Implantation du curriculum du 1er sous cycle de base 1, base 2 et du non formel			
Suivi et évaluation de l'expérimentation du curriculum.	Suivi de l'expérimentation			
	Evaluation de l'expérimentation et correction des outils des cycles de base 1, 2 et du non formel			

IV. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Qtité	CU	Coût	Répartition des coûts par année			
					total	2011	2012	2013	
Renforcement des capacités des acteurs	Acquisition du matériel informatique (2 scanners, 10 antivirus, 15 disques amovibles 4GO, 2 photocopieurs de grande capacité, 21 micros ordinateurs, 7 rétroprojecteurs)	Matériel	57	600		Voir DRFM			
	Achat des ouvrages de référence	1	40	10	400	400			
	Abonnement internet	1	1	1620	1620	1620			
	Suivi et entretien du matériel	1	1	1000	1000	1000			
	Sous total 1					3020	3020	0	0
	Formation des membres des ETEC	formation	1	261808	261808	261808			
	Prise en charge des consultants	missions	2	45 000	90000	90000			
	Formation des équipes techniques sous régionales à l'élaboration des modules optionnels	ateliers	5	38601,18	193005,9	193005,9			
	Formation des membres des comités scientifiques de validation	participants	530	10,2	5406	5406			
	Formation des équipes chargées de l'adaptation des curricula en Arabe et	participants	400	23,2	9280	9280			

	Langues Nationales							
	Formation des acteurs chargés de l'expérimentation et de la généralisation du curriculum du cycle de base 1, 2 et du non formel	Ateliers	1	63456	63456	63456		
	Sensibilisation des acteurs et partenaires à la refondation des curricula	Mission	3	22425	67275	67275		
	Formation des encadreurs et enseignants pour la généralisation des programmes du sous -cycle CI/CP	Atelier	8	151660	1213280		1 213 280	
	Expérimentation/généralisation de l'enseignement bilingue	Etape	2	1252305	2504610		90 805	2 413 805
	Formation des encadreurs et enseignants pour la généralisation au sous cycle 6 ^{ème} 5 ^{ème}	Atelier	8	12450	99 600			99600
	Sous total 2				4 507 720,90	690230,9	1304085	2513405
Elaboration et validation des programmes d'études des cycles	Edition du document cadre validé	Doc	2000	2	4000	4000		
	Sous total 3				4000	4 000	0	0
	Prise en charge et fonctionnement des équipes de rédaction des programmes d'études des cycles de base 1, 2 et non formel (120 pers)	Atelier	28 mois	13000	468000	156000	156 000	156000

de base 1, 2, et du non formel.	Organisation des ateliers de validation	atelier	4770	10	47700	47700			
	Elaboration d'un document de stratégie pour l'expérimentation et la généralisation du curriculum	Atelier	3	22000	66000	22000	22000	22000	
	Sous total 4				534000	178000	178000	178000	
	Adaptation des programmes d'études et des outils du sous-cycle CI/CP et CE1/CE2 en arabe et dans les cinq (5) langues déjà expérimentées	Atelier	1	21000	21000	21000			
	Identification des écoles par langues pour la phase de l'expérimentation	Mission	6	2000	12000	12000			
	Adaptation des programmes d'études et des outils du sous-cycle CE1/CE2 en arabe et dans les cinq (5) langues déjà expérimentées	Atelier	3	7000	21000			21000	
	Sous total 5				54000	33 000	0	21 000	
	Description des cinq autres langues nationales (arabe, buduma, gulmancema, tasawaq et tubu)	Atelier	3	42333	126999	126999			
	Suivi/évaluation de l'expérimentation du curriculum	Suivi de l'expérimentation et de la généralisation des programmes d'études du non formel et des sous-cycles CI/CP, 6 ^{ème} / 5 ^{ème}	Mission	2	57600	115200	57 600		57 600
		Evaluation de l'expérimentation et correction des outils du sous cycle 6 ^{ème}	étude	1	48000	48000			48 000

	5 ^{ème}							
	Organisation d'une évaluation interne de l'expérimentation et d'un atelier de concertation	mission+atelier	2	23570	47140	47 140		
	Suivi de l'expérimentation du curriculum du non formel	mission	1	10100	10100			10 100
	Evaluation de l'expérimentation et correction des outils du non formel	atelier	1	23140	23140			23 140
	Sous total 7				243580	104740	-	138 840
Conception des outils	Prise en charge des équipes chargées de la rédaction des outils pédagogiques	H/J	300	5	1500	1500		
	Acquisition des manuscrits (DAO)	Forfait	Forfait	200000	200000	200000		
	Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle CI/CP		Forfait	107500	107 500			107 500
	Sous total 9				309 000	201 500	-	107 500
TOTAL GENERAL					6 584 070	1 389 190	1 515 585	3 679 295

Volet 2 : Formation initiale

I. Objectif du volet

L'objectif général visé à travers ce volet est d'améliorer d'une part la qualité de la formation initiale des enseignants et, d'autre part les prestations des encadreurs et des enseignants.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Améliorer le dispositif de la formation initiale dans les ENI ;
- Améliorer l'environnement pédagogique des ENI.

II. Contenu du volet

Objectif spécifique 1: Améliorer le dispositif de la formation initiale des élèves maîtres et encadreurs.

Action 1: Organisation de rencontres entre les acteurs de la formation initiale

Un cadre de rencontres entre les acteurs de la formation initiale (encadreurs des ENI, encadreurs des terrains et les tuteurs de stage) sera créé pour permettre une meilleure articulation entre la formation théorique et le stage pratique.

Action 2 : Intégration de la multi gradation dans les programmes des ENI

Pour préparer les élèves-maîtres à la prise en charge des classes à différents niveaux, il sera intégré la multi gradation dans la formation initiale des enseignants. Pour ce faire, le module en gestion des classes multigrades sera révisé par une équipe de la DFIC en vue de l'adapter à la formation initiale des enseignants. Les encadreurs en didactique des disciplines seront formés à cet effet.

Action 3 : Ouverture de nouvelles filières de formation à l'ENS

Dans la perspective de l'ouverture de nouvelles filières de formation à l'ENS, des ateliers seront organisés pour définir les modalités de prise en charge des filières suivantes : (i) des inspecteurs principaux et (ii) celle des professeurs des ENI. La DFIC en collaboration avec l'ENS sera chargée de l'organisation de l'atelier et la DRH de la mise en formation des cadres. Des ateliers d'élaboration des programmes d'études et des supports pédagogiques d'accompagnement pour toutes les filières seront organisés.

Action 4: Intensification de l'enseignement des langues nationales dans les ENI

Dans la perspective des réformes en cours, il s'agira au cours de cette phase de mettre l'accent sur l'enseignement des langues nationales dans les ENI. Pour ce faire, le volume horaire consacré à l'enseignement de ces langues devra être revu à la hausse ce qui permettra la réorientation de l'enseignement des langues d'un point de vue contenu et didactique.

Objectif 2 : Améliorer l'environnement pédagogique des ENI.

Action 1: Dotation des Écoles normales en ouvrages

Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement pédagogique des ENI, des bibliothèques seront dotées d'ouvrages de référence.

Action 2: Opérationnalisation des salles de micro-enseignement

Les équipements des salles de micro-enseignement sont disponibles dans les 5 anciennes ENI, les encadreurs formés à leur utilisation. Pour les écoles normales non pourvues (Agadez et Diffa), il sera procédé à leur dotation en équipement de micro-enseignement et à la formation des encadreurs.

Objectif 3 : Améliorer les prestations des nouveaux enseignants des établissements spécialisés, des écoles intégrées et bilingues par une formation avant emploi

Action 1. Formation avant emploi des enseignants des établissements spécialisés et des écoles intégrées.

Au regard de la nature du volet qui requiert une maîtrise parfaite du système braille, de la langue de signes et de l'approche inclusive, il s'avère nécessaire de former de nouveaux enseignants des établissements spécialisés et des écoles intégrées. Ainsi de (i) 150 professeurs des collèges et lycées d'accueil des enfants en situation de handicap en langue de signes et système braille niveaux 1 et 2 et (ii) 100 enseignants seront formés pour tous les types de handicap pour assurer la prise en charge des enfants à handicap visuel, auditif, etc. requiert un personnel compétent et spécialisé. Ce personnel sera choisi dans le corps enseignant du cycle de base 1 et bénéficiera d'une formation avant emploi. Des personnes ressources assureront cette formation

Action 2 : Formation avant emploi des enseignants bilingues

Dans la perspective de l'extension de l'enseignement bilingue, il est prévu l'ouverture des classes bilingues dans toutes les régions. A cet effet, la DEB1 procédera à la formation des enseignants chargés de ces classes. Cette formation sera assurée par des équipes de la DEB1 regroupées par langues qui seront appuyées par des personnes ressources et les encadreurs des ENI. Elle durera 25 jours et se déroulera sur deux sites à savoir Dosso pour les groupes Zarma et Fulfuldé et Tahoua pour les groupes Kanuri, Hausa et Tamajaq.

III. Programmation physique

Actions	Période		
	2011	2012	2013
Organisation de rencontres entre les acteurs de la formation initiale			
Intégration de la multi gradation dans les programmes des ENI			
Amélioration de l'environnement pédagogique des Écoles normales			
Ouverture de nouvelles filières de formation à l'ENS			
Intensification l'enseignement des langues nationales dans les ENI			
Opérationnalisation des salles de micro-enseignement			
Formation avant emploi de 400 enseignants bilingues	200	200	
Formation avant emploi des enseignants des établissements spécialisés et des écoles intégrées			

IV. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Quantité	C.U	Coût total	Répartition des coûts par année		
						2011	2012	2013
Amélioration du dispositif de formation initiale des élèves maîtres et encadreurs	Organisation de rencontres entre les acteurs de la formation initiale	atelier	3	3800	11 400	3800	3800	3800
	Intégration de la multi gradation dans les programmes des ENI	atelier	1	7000	7 000	7 000		
	Ouvrir de nouvelles filières de formation à l'ENS	atelier	3	5000	15000	15 000		
Amélioration de l'environnement pédagogique des ENI	Dotation des ENI en ouvrages de référence	Ouvrage	3500	9	31 500		31 500	
	Equiper de deux (2) salles de micro enseignement	kit	2	15000	30 000	30 000		
Formation avant emploi des enseignants	Formation avant emploi de 400 enseignants bilingues	atelier	3	84000	252000	84000	84000	84000
	Formation de 150 professeurs des collèges et lycées d'accueil des enfants en situation de handicap	atelier	3	28 667	86000	28667	28667	28667
	Formation de 100 enseignants pour tous les types de handicap	atelier	3	35000	105000	35000	35000	35000
Total					537 900	203 467	182 967	151 467

Volet 3 : Formation continue.

I. Objectifs du volet

L'objectif général visé est de renforcer les compétences professionnelles des enseignants et des encadreurs.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Améliorer le dispositif de formation continue des enseignants ;
- Améliorer les prestations des enseignants et des acteurs de terrain ;
- Poursuivre l'initiative qualité ;
- Superviser les activités des établissements scolaires.

II. Contenu du volet

Objectif spécifique 1 : Améliorer le dispositif de formation continue des enseignants.

Action 1: Révision du dispositif de formation continue des enseignants

Un consultant sera recruté pour l'évaluation du dispositif actuel de formation continue des enseignants en particulier les CAPED dans ce dispositif.

L'objectif visé étant de proposer un nouveau dispositif prenant en compte le rôle de la direction scolaire et des structures de formation initiale dans la formation continue des enseignants. Les résultats de l'étude seront partagés avec tous les acteurs.

Action 2: Formation en alternance des contractuels sans formation initiale

Cette action vise à remédier à une situation inconfortable du point de vue de la gestion des ressources humaines. De nombreux contractuels de l'éducation sont sans formation initiale et exercent ce métier d'enseignant sur le tas. De plus en plus des formations pédagogiques de 45 jours leur sont offertes. Mais cet effort n'est pas capitalisé ni par les bénéficiaires, ni par l'éducation nationale. C'est pourquoi, il serait souhaitable de réfléchir à une formation en alternance qui permettrait de prendre en compte leurs années d'expériences. C'est pour répondre à cette problématique qu'un atelier de réflexion sur la faisabilité de la formation en alternance sera organisé en 2011.

Objectif spécifique 2 : Améliorer les prestations des enseignants et des acteurs de terrain

Action 1: Renforcement des compétences des enseignants

- *Formation des enseignants à l'utilisation et à l'exploitation des nouveaux manuels de français (grammaire, orthographe, conjugaison) en situation de classe*

Le Ministère de l'Education Nationale envisage introduire dès la rentrée scolaire 2011, deux nouveaux manuels de français (grammaire, orthographe, conjugaison) dans les cycles élémentaire et

moyen. Cependant, les guides méthodologiques devant accompagner ces manuels ne sont pas encore rédigés. Aussi, est-il utile que les enseignants soient accompagnés dans la prise en charge de ces nouveaux documents.

- ***Formation continue des enseignants des établissements spécialisés et des écoles intégrées.***

Au regard, de la nature du volet qui requiert une maîtrise parfaite du système braille, de la langue de signes et de l'approche inclusive, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités des enseignants des établissements spécialisés et des écoles intégrées. A cet effet, les formations continues suivantes ont été retenues :

- Formation de 280 enseignants pour tous les types de handicap en braille et langue de signes niveaux 3 et 4 et en compétences de vie courante;
- Formation de 30 professeurs des collèges d'accueil des enfants en situation de handicap en braille, en langue de signes niveaux 3 et 4 et en compétences de vie courante ;
- Formation de 36 enseignants en édu- santé : des cadres ayant reçu une formation en édu- santé vont restituer cette formation à 36 enseignants des écoles spécialisées.

- **Production d'un outil de formation sur l'approche inclusive pour les enseignants des écoles ordinaires**

Cet outil de formation qui est en cours d'élaboration depuis 2009 sera achevé cette année avec la production du dernier module (4) sur la mise en pratique pédagogique, le suivi des ESH et l'évaluation de leurs apprentissages. Par après, il sera reproduit en centaine d'exemplaires et distribué au niveau des DREN de chacune des régions du Niger en vue de stimuler sa mise en application sur l'étendue du territoire.

- **Achèvement de la formation continue de 540 enseignants et les encadreurs pédagogiques de la CUN sur l'approche inclusive dans les écoles ordinaires**

À partir du module 4 produit, un programme de formation sera élaboré afin de former les 540 enseignants et encadreurs pédagogiques de la CUN qui ont déjà assisté aux séances de formation sur les modules 1, 2 et 3. Cette activité clôturera l'initiation de ces enseignants à l'éducation inclusive en milieu ordinaire.

- **Formation de 100 nouveaux enseignants et encadreurs pédagogiques à l'éducation inclusive en milieu scolaire ordinaire**

Suite à la finalisation des 4 modules pour l'initiation des enseignants à l'approche inclusive, une formation d'une semaine sera administrée à 100 nouveaux enseignants ou encadreurs pédagogiques qui prennent en charge des ESH cette année dans leur classe ordinaire.

- **Adaptation du guide de formation sur l'approche inclusive pour les enseignants des écoles ordinaires aux standards des CAPED**

Par la suite, un guide de formation pour l'animation de CAPED sur l'approche inclusive en milieu ordinaire sera produit sur la base du contenu des modules 1, 2, 3 et 4, en fonction des nouvelles dispositions des CAPED soit des sessions continues de 5 jours.

- ***Formation des directeurs des écoles privées en matière d'administration et de gestion***

Dans la plupart des cas, les directeurs des écoles privées n'ont aucune notion en matière d'administration et de gestion. Cette formation permettra aux responsables des écoles privées de bien gérer leurs établissements.

- ***Formation en cours d'emploi des enseignants des Ecoles Bilingues***

Les enseignants des écoles bilingues ne bénéficient pas suffisamment de formation en cours d'emploi ni de suivi. Il s'agit de renforcer leur compétence dans le domaine de la transcription et de l'orthographe de la langue ainsi que de la didactique des langues nationales. La division enseignement bilingue sera chargée d'élaborer les termes de référence et d'assurer cette formation d'une durée de quinze (15) jours pour le recyclage de 1200 enseignants soit 400 par an. Les formateurs des ENI seront impliqués dans la mise en œuvre de ces formations.

- ***Organisation de Rencontres Trimestrielles des Enseignants des Ecoles Bilingues (RETREB)***

La formation continue des enseignants des écoles bilingues se fera aussi à travers des rencontres trimestrielles. Ces regroupements par langue d'enseignement s'effectueront autour des conseillers pédagogiques et porteront sur la transcription et la didactique des langues nationales enseignées. Ils seront aussi des occasions d'échanges d'expériences entre enseignants. La DEB1 assurera la supervision des différentes rencontres.

- ***Formation des directeurs d'écoles en didactique des disciplines, évaluation des apprentissages et encadrement pédagogique.***

Pour améliorer la qualité de l'enseignement telle que préconisée par le PDDE, de nouvelles stratégies de formation de proximité des directeurs d'écoles sont envisagées. Cela se traduira par des formations axées sur les techniques d'encadrement, la didactique des disciplines et l'évaluation des apprentissages. Il s'agit de donner aux directeurs d'école des compétences leur permettant d'assurer l'encadrement de proximité des enseignants, de piloter efficacement avec leurs équipes pédagogiques, la mise en œuvre de projets pédagogiques. Il s'agit également de renforcer leur leadership en vue d'une meilleure gestion, dans le cadre de la mise en œuvre de plans d'action de l'école.

- ***Dotation des secteurs pédagogiques en outils de formation continue des enseignants***

Pour améliorer la formation continue des enseignants, les CAPED seront dotées en mallettes pédagogiques. Un centre de ressources sera créé au niveau de chacune des ENI afin de favoriser le recyclage et la mise à jour des connaissances des enseignants.

- ***Formation des enseignants contractuels sans formation pédagogique.***

Cette action vise à renforcer les capacités de 4500 enseignants contractuels des régions de Dosso, Diffa et Tillabéri qui ne sont appuyés par aucun partenaire dans le domaine et 1000 enseignants des zones d'intervention de l'UNICEF. Il s'agira de donner une formation de 45 jours à 4500 enseignants contractuels sans formation initiale.

La formation se déroulera dans les écoles normales pendant les vacances. La DFIC entreprendra des missions de supervision dans toutes les ENI en vue de constater la bonne organisation de cette formation. La DFIC élaborera les TDR et produira le rapport de synthèse.

Action 2 : Renforcement des compétences des encadreurs

- ***Formation des encadreurs de terrain et des enseignants des écoles d'accueil des stagiaires des ENI***

Cette action vise à améliorer les prestations des encadreurs et des enseignants des écoles d'accueil des stagiaires pour mettre en cohérence les formations reçues par les élèves maîtres avec la pratique de terrain. Ce renforcement des compétences des enseignants portera principalement sur la formation au nouveau programme des ENI, en didactiques des disciplines, évaluation des apprentissages, encadrement des élèves maîtres et animation pédagogique. A cet effet, des modules de formation seront élaborés.

- ***Formation des inspecteurs et des conseillers pédagogiques en transcription, orthographe et en didactique des langues nationales enseignées***

Cette formation concernera les encadreurs des zones d'implantation des écoles bilingues. Outre la formation dans les domaines spécifiques de la langue et de la didactique des langues, il s'agira de renforcer leur compétence dans le domaine du suivi évaluation.

La division enseignement bilingue sera chargée d'élaborer les termes de référence et d'assurer cette formation d'une durée de deux semaines. Au terme de cette phase, il est attendu la formation de 150 inspecteurs et 150 conseillers pédagogiques.

Objectif spécifique 3 : Poursuivre l'initiative qualité

L'initiative « **Relever le défi de la qualité** » se fonde sur les hypothèses suivantes :

- l'amélioration des apprentissages fondamentaux dans les domaines de la langue et des mathématiques contribue, de manière significative, à l'amélioration de l'efficacité interne du cycle de base 1 ;
- la mobilisation et la responsabilisation des enseignants, des directeurs, des membres des COGES et des partenaires à l'échelle de l'école peuvent aider à l'amélioration des performances des élèves.

La mise en œuvre de cette initiative s'appuie sur une démarche pragmatique et vise à fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun : celui de l'amélioration des apprentissages instrumentaux de base dans les domaines de la langue et des mathématiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette initiative un groupe thématique a été mis en place. Ce dernier a élaboré un plan d'action allant dans le sens de l'amélioration de l'intervention.

En cohérence avec ce plan les actions suivantes sont envisagées au titre de la troisième phase du programme :

Action 1 : Révision des documents pédagogiques d'accompagnement

Les documents pédagogiques d'accompagnement pour les cours et les activités de soutien conçus par la Cellule Technique Nationale seront révisés pour prendre en compte les insuffisances constatées sur le terrain. Il s'agira de mettre ensuite à la disposition des écoles en plus des manuels traditionnels, suffisamment de livrets élève et de guides pédagogiques d'accompagnement.

Action 2: Formation des acteurs de terrain à l'utilisation des outils de « l'initiative qualité »

Les emplois de temps du cycle de base1 ont été réaménagés dans le sens de consacrer plus de temps d'apprentissage dans les domaines de la langue et des mathématiques. De plus des outils d'accompagnement ont été conçus pour améliorer l'apprentissage dans ces deux domaines d'enseignement.

Cette action vise la formation des conseillers pédagogiques par les membres de La Cellule Technique Nationale. Ces conseillers pédagogiques assureront, à leur tour, la formation des Directeurs d'écoles et des enseignants à l'utilisation de ces outils d'accompagnement. Les membres de la CTN, la DFIC et les encadreurs de terrain assureront la supervision et le suivi de mise en œuvre.

Action 3: Evaluation du niveau des élèves en langue et des mathématiques.

Au début de chaque année scolaire, l'équipe pédagogique de l'école réalisera un diagnostic du niveau des acquis des élèves. Pour la réalisation du diagnostic, les compétences de base attendues au terme de chaque sous cycle seront définies et des outils simples permettant de situer les élèves sur l'échelle des compétences dans les domaines de la langue et des mathématiques seront construits. L'évaluation du niveau des élèves sera effectuée par les enseignants de l'école sous la supervision du directeur. Les résultats de l'évaluation seront communiqués au Comité de Gestion de l'Etablissement (COGES) et autres partenaires. Un rapport sera transmis aux responsables hiérarchiques (Chef de secteur pédagogique et Inspecteur).

Objectif spécifique 4 : Superviser les activités des établissements

Action 1 : Supervision des activités des écoles bilingues

Une (1) mission de supervision sera organisée par an. Elle visera essentiellement à vérifier la disponibilité du matériel didactique dans les écoles et à assurer le suivi de la mise en œuvre de l'expérimentation. Outre les supervisions organisées par les structures centrales, les IEB devront assurer un suivi de proximité de ces écoles.

Action 2: Supervision des activités des écoles spécialisées

Une (1) mission de suivi-évaluation sera organisée dans les écoles spéciales et les classes intégratrices par an. Lors de ces missions, des séances de travail seront organisées avec les enseignants spécialisés et les autres enseignants des écoles d'accueil. La mission rencontrera en outre les autorités administratives et académiques, les parents d'élèves pour résoudre les problèmes spécifiques à chaque localité (fréquentation scolaire, demi pensionnat, autorisations de dépenses, etc.).

Activité : supervision des écoles médersas

Une (1) mission de supervision sera organisée par an. Elle visera essentiellement à vérifier la disponibilité du matériel didactique dans les écoles, l'effectivité de l'encadrement pédagogique de proximité et à assurer le suivi de la mise en œuvre de l'expérimentation des écoles coraniques rénovées. Outre les supervisions organisées par les structures centrales, les IEB devront assurer un suivi de proximité de ces écoles.

Action 3: Supervision des activités de l'initiative qualité

La supervision de l'initiative sera assurée par le Secrétariat Général et le suivi-évaluation par les structures centrales et déconcentrées du MEN.

Le DREN est chargé de la coordination de l'initiative au niveau régional et l'IEB au niveau sous régional. Le conseiller pédagogique, chef de secteur effectuera un suivi périodique de l'initiative au niveau local, et devra, à la fin de chaque trimestre, élaborer un rapport de mise en œuvre dans les écoles relevant de sa compétence. Au niveau de l'école, le suivi sera assuré par le chef de l'établissement qui établira un rapport mensuel

Action 4: Evaluation du niveau des élèves

A la fin de chaque année scolaire, une évaluation des acquis des élèves dans les domaines des mathématiques et des langues sera réalisée au niveau de l'école et les résultats de l'évaluation transmis à la hiérarchie. Les COGES seront également informés de ces résultats dont l'exploitation servira à l'élaboration des plans d'actions de l'année suivante.

III. Programmation physique

Actions	Périodes		
	2011	2012	2013
Révision du dispositif de formation continue des enseignants			
formation en alternance des contractuels sans formation initiale			
Renforcement des compétences des enseignants			
Renforcement des compétences des encadreurs			
Révision des documents pédagogiques d'accompagnement			
Formation des acteurs de terrain à l'utilisation des outils « l'initiative qualité »			
Evaluation du niveau des élèves en langue et des mathématiques			
Supervision des écoles bilingues			
Supervision des écoles spécialisées			
supervision des écoles médersas			
Supervision des activités de l'initiative qualité			
Evaluation du niveau des élèves			

IV. Programmation financière

Actions	Activité	Unité	Quant	C.U	Coût total	Répartition des coûts par année		
						2011	2012	2013
Amélioration du dispositif de formation continue des enseignants	Révision du dispositif de formation continue des enseignants	Etude+valid	1	13 678	13 678	13 678		
	Séminaire de réflexion sur la formation en alternance des contractuels sans formation initiale	atelier	1	15000	15000	15000		
	Sous total 1				28 678	28 678		
Renforcement des capacités des enseignants et des acteurs de terrain	Formation de 150 professeurs des collèges et lycées d'accueil des enfants en situation de handicap	atelier	3	9555	28665	9 555	9555	9555
	Formation de 280 enseignants pour tous les types de handicap	atelier	2	31269	62538	31 269	31269	
	Formation de 100 nouveaux enseignants et encadreurs pédagogiques à l'éducation inclusive en milieu scolaire ordinaire	atelier	1	2000	2000	2 000		
	Formation en cours emploi de 1200 enseignants bilingues	atelier	3	80886	242658	80 886	80886	80886
	Dotation des CAPED en mallettes pédagogiques.	mallette	2000	300	600000		300000	300000
	Mise en place de centres de ressources dans les ENI	centre	7	40000	280000		160000	120000
	Formation des directeurs d'écoles en didactique des disciplines, évaluation des apprentissages, encadrement pédagogique	atelier	8	72868,5	582948	582 948		
	Renforcement des compétences des encadreurs de terrain et des enseignants des écoles d'accueil des stagiaires des ENI	atelier	7	10500	73500	73 500		
	Formation des enseignants contractuels sans formation pédagogique	atelier	3	150030	450090	324 054	63018	63018
	Formation des enseignants à l'utilisation et à l'exploitation des nouveaux manuels de français (grammaire, orthographe, conjugaison) en situation de classe.	Atelier	4	32254	129017	129 017		
	Production d'un outil de formation sur l'approche inclusive pour les enseignants des écoles ordinaires	Atelier	1	1700	1700	1 700		
	Achèvement de la formation continue de 540 enseignants et les encadreurs pédagogiques de la CUN sur l'approche inclusive dans les écoles ordinaires	Atelier	1	13500	13500	13 500		
	Adaptation du guide de formation sur l'approche inclusive pour les enseignants des écoles ordinaires aux standards des CAPED	Atelier	1	11200	1120	1 120		
	Formation de 36 enseignants en édu- santé	atelier	1	10628	10 628	10 628		
	Formation des directeurs des écoles privées en matière d'administration et de gestion	atelier	1	24 124	24 124	24 124		
Organisation des six (6) Rencontres Trimestrielles des Enseignants des Ecoles Bilingues (RETREB)	atelier	6	6794	40764	13588	13588	13588	

	Formation de 150 inspecteurs et 150 conseillers pédagogiques en transcription, orthographe et en didactique des langues nationales enseignées	atelier	3	14470	43410	14470	14470	14470
	Formation des enseignants des écoles annexes de Dosso, Zinder et Maradi, en didactiques des disciplines, évaluation des apprentissages et encadrement pédagogique	atelier	3	7236,7	21 710	21 710		
	Sous total 2				2608372	1 334 069	672 786	601 517
Poursuite de l'Initiative Qualité	Formation complémentaire des CP à l'initiative qualité	atelier	8	5625	45000	45000		
	Formation des directeurs d'écoles sur les documents d'accompagnement des initiatives.	atelier	2	291474	582948	582948		
	Révision et Reproduction des documents d'accompagnement de l'initiative qualité	doc			533000	533000		
	Sous total 3				1160948	1160948	0	0
Suivi et supervision des écoles	Organisation de missions de supervision des écoles bilingues	mission	3	5768	17304	5768	5768	5768
	Suivi évaluation des activités des medersas	mission	6	4000	24000	8000	8000	8000
	Sous total 4				41304	13768	13768	13768
Total général					3 839 302	2 537 463	686 554	615 285

Volet 4: Evaluation, Examens et Concours

I. Objectifs

L'objectif général visé est d'organiser dans les meilleures conditions les examens scolaires, les concours professionnels et le suivi des acquis scolaires.

De manière spécifique, il s'agit de :

- organiser les examens scolaires, examens et concours professionnels ;
- Suivre les acquis scolaires.

II. Contenu du volet.

Objectif spécifique 1 : organiser les examens scolaires, examens et concours professionnels

Action 1 : Organisation des examens scolaires

- ***Préparation des examens***

Cette activité consiste en l'envoi de correspondances aux IEB, IEFA et DREN en vue d'obtenir la situation des effectifs des candidats, des centres d'examens, des besoins en feuilles de composition, PV et entêtes d'une part, et d'autre part les propositions des sujets d'examens et des prévisions financières. Cela permet à la DEEC de lancer les commandes en fournitures et matériels nécessaires à l'organisation des examens. Ensuite c'est la mise en œuvre du processus de choix des sujets, de saisie, de reprographie et de mise en place des épreuves d'examen.

- ***Tenue des examens***

Il s'agit de passer l'examen du Certificat de Fin d'Etudes du Premier Degré (CFEPD), du Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires Franco-arabe et de l'entrée en classe de sixième des collèges. La DEEC réceptionne et centralise les résultats aux examens, les décisions et les PV d'admission après les délibérations effectuées par les IEB et les IEFA.

Action 2 : Organisation des examens et concours professionnels

- ***Préparation des examens professionnels***

Elle consiste en l'élaboration de l'arrêté fixant les dates des examens et concours de l'année en cours et l'envoi des correspondances aux IEB, IEFA et DREN. Cette partie comprend (i) l'étude des dossiers des candidatures et l'établissement des listes des candidats autorisés à concourir ; (ii) la production et mise en place des sujets des examens et concours.

- ***Passation des concours professionnels***

La DEEC supervise le déroulement et la correction du concours. Ensuite, la DEEC réceptionne et centralise les PV d'examens et produit les arrêtés d'admission.

Objectif spécifique 2 : Suivre les acquis scolaires

Action 1 : Suivi des acquis scolaires.

- *Préparation des enquêtes nationales*

Chacune des enquêtes portera sur un échantillon représentatif d'écoles réparties sur les huit régions du pays et concernera les classes de CP, CE2 et CM2. Elle portera sur le Français, les Mathématiques pour les trois niveaux et les sciences au CM2. Des items spécifiques seront élaborés pour prendre en compte les différentes composantes du cycle de base 1 (traditionnelle, bilingues, franco arabe et ERA).

- *Réalisation du suivi des acquis scolaires*

La division de l'évaluation et du suivi des acquis scolaires sera chargée de la réalisation de l'enquête. Elle devra en particulier : (i) élaborer, pré tester et valider les outils, (ii) analyser et traiter les données et (iii) rédiger et vulgariser les résultats. La première enquête interviendra en 2011 et la deuxième à la fin de la phase.

Action 2 : Suivi des cohortes

Au cours des précédentes phases de mise en œuvre du PDDE, le suivi de cohorte a concerné les élèves du CP et du CE. Les élèves en question sont actuellement au CM1. Ainsi, sur la période 2011-2013, le suivi concernera les élèves de 200 classes de CM1 et CM2 et situées à proximité des ENI. Les disciplines concernées par le suivi sont le Français et les Mathématiques. La division de l'évaluation et du suivi des acquis scolaires produira les instruments de suivi de cohortes et procédera ensuite à l'analyse et au traitement des données et à la vulgarisation des résultats.

III. Programmation physique des actions

Actions	Activités	Période		
		2011	2012	2013
Organisation des examens scolaires	Organisation du CFEPD et du CEPE/FA			
	Organisation des examens du CFEEN			
Organisation des examens et concours professionnels	Organisation du concours d'entrée dans les ENI			
	Organisation des examens du CAP et CEAP			
	Organisation de l'examen du CAP/SS			
	Organisation du concours de recrutement des enseignants contractuels			
Suivi des acquis scolaires	Préparation des enquêtes nationales			
	Réalisation du suivi des acquis scolaires			
Suivi des cohortes	Production des instruments de suivi			
	Administration des tests et traitement des données			
	Vulgarisation des résultats			

IV Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Quantité	C U	Coût total	Répartition des coûts		
						2011	2012	2013
Organisation des examens scolaires (CFEPD/CFEN)	Organisation des examens scolaires (CFEPD/CFEN)	examen	3	984000	2 952 000	902 000	984 000	1 066 000
	Sous Total 1				2 952 000	902 000	984 000	1 066 000
organisation des examens et concours professionnels	Organisation du concours direct d'entrée dans les écoles normales des I et IA	examen	3	14687	44 060	12 300	15 360	16 400
	Organisation des examens du CEAP et du CAP	examen	3	1913	5 740	1 640	2 050	2 050
	Organisation des examens du CFEN/CIA, du CFEN/CI du CAP/SS et du DAFPA	examen	3	34850	104 550	32 800	34 850	36 900
	Recrutement des enseignants contractuels	examen	3	18450	55 350	16 400	18 450	20 500
	Organisation du concours d'entrée à l'ENS	examen	3	24600	73 800	20 500	24 600	28 700
		Sous Total 2				283 500	83 640	95 310
Suivi des acquis scolaires	Enquête nationale sur les acquis scolaires	enquête	2	101710	203 420	103 420		100 000
		Sous Total 3			203 420	103 420		100 000
Etude de suivi de cohorte	Etude de suivi de cohorte	enquête	3	19952	59 856	19 856	20 000	20 000
	Sous Total 4				59 856	19 856	20 000	20 000
Total					3 498 776	1 108 916	1 099 310	1 290 550

Volet 5 : Innovations Pédagogiques

I. Objectifs du volet

L'objectif général visé est de promouvoir les innovations en cours dans le système.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Etendre l'innovation ERA ;
- Promouvoir l'enseignement bilingue ;
- Poursuivre les activités EmEP dans les écoles ;
- Améliorer la santé des élèves et des enseignants ;
- Superviser et évaluer les innovations.

II. Contenu du volet

Objectif spécifique 1 : Etendre l'innovation ERA

Action 1 : Sensibilisation des acteurs des ERA

La troisième phase de l'extension de l'innovation concernera 75 écoles réparties dans 17 IEB. Le choix de ces écoles se fera en fonction des critères retenus par la mise en place des ERA et les enseignants choisis sur la base du volontariat. Le Comité National de Pilotage (CNP), les IEB et les CP auront en charge l'identification des écoles et la sensibilisation des différents acteurs.

Action 2 : Formation des encadreurs, enseignants et membres des COGES à la stratégie des ERA

Conformément au protocole de mise en œuvre des ERA, une série de formations sont programmées sur les trois années de la 3^{ème} phase du PDDE. Ces formations qui concernent les encadreurs, les enseignants et les membres des COGES sont de plusieurs types (formation avant emploi, formation en cours d'emploi, formation spécifique aux COGES, formation à la généralisation de la stratégie des ERA). Ces formations seront assurées par les membres du Comité National de Pilotage et les encadreurs pédagogiques concernés par l'innovation.

Action 3 : Dotation des ERA en manuels scolaires, ouvrages de références, matériels d'expérience et Unités d'Auto Apprentissage

L'innovation relative aux ERA touche actuellement 175 écoles. Avec la mise en œuvre de la 3^{ème} phase du PDDE, elle touchera 250 écoles à l'horizon 2013.

La complexité de la gestion de ces écoles nécessite qu'elles soient dotées périodiquement en manuels scolaires, en ouvrages de référence, en matériels d'expérience et en Unités d'auto Apprentissage (UA).

Objectif spécifique 2 : promouvoir l'enseignement bilingue

Action : Sensibilisation des communautés pour la promotion de l'enseignement bilingue

Il s'agit de sensibiliser les acteurs en faveur du développement de l'enseignement bilingue. Cette sensibilisation s'étalera sur les trois ans de cette phase.

Objectif spécifique 2 : Poursuivre l'innovation EmEP dans les écoles

Action 1 : Formation des formateurs au programme d'éducation environnementale

Il s'agit de former les encadreurs sur le module de formation en EE, contenant les thèmes suivants : Environnement et Développement durable, Education environnementale, Eau, Assainissement et Hygiène, Eco tourisme, Dégradation des sols, Sécheresse et Désertification

Action 2 : Sensibilisation des populations

Dans le souci d'amener les populations (jeunes et adultes) à une prise de conscience majeure leur permettant d'adopter des comportements idoines pour la sauvegarde de l'écosystème fragile, des actions de sensibilisation seront poursuivies à travers des émissions radiotélévisées, radio nationale et privées, la production et la diffusion de support de sensibilisation et des concours régionaux et nationaux.

La sensibilisation doit donc devenir permanente et entretenue par toutes les structures nationales de décision et d'intervention. Des ateliers régionaux de sensibilisation seront organisés à l'endroit des leaders d'opinion.

La "voix de l'enseignement" pourrait programmer une émission sur des thèmes relatifs à la préservation de l'environnement.

Action 3 : Appui des écoles pour la réalisation d'activités pratiques d'éducation environnementale

L'appui nécessaire est relatif à la dotation des écoles en petits matériels indispensables à la réalisation des APP qui appliquent les données théoriques de l'EE. Ces activités concrètes de protection et de restauration du milieu, et de gestion rationnelle des ressources naturelles qui seront réalisées à travers des projets d'écoles selon les spécificités des régions.

Action : Elaboration des programmes et matériel EMP.

Cette action vise à organiser un atelier d'élaboration des manuels du cycle de base 1 et du guide du maître en EmEP.

Objectif spécifique 3 : Améliorer la santé des élèves et des enseignants

Action 1 : Renforcement des capacités des points focaux Santé scolaire des DREN, des encadreurs pédagogiques et des enseignants

- *Formation des points focaux des DREN et des IEB sur les concepts de santé scolaire*

Cette action consiste à former les membres dans le domaine de santé scolaire. Ces formations se dérouleront à Niamey et trois (3) chefs-lieux de région, en session d'une dizaine de jours. Le responsable du Bureau Santé Scolaire aura en charge l'élaboration des TDR des formations.

- ***Formation des encadreurs pédagogiques sur le Trachome***

Il s'agira de former 200 Encadreurs pédagogiques sur le guide méthodologique pour l'enseignement du Trachome à l'école primaire expérimenté dans la région de Dosso, dans les IEB de Doutchi et Gaya en 2009-2010. Le Guide a été élaboré par la DCIP, le BSS, avec l'appui technique du Programme National de Lutte Contre la Cécité (PNLCC), sur financement de HKI.

Ces encadreurs formeront à leur tour les enseignants.

Action 2 : Renforcement des capacités des enseignants

- ***Formation des enseignants sur le trachome***

Le trachome, une des Maladies Tropicales Négligées (MTN) considéré comme un problème de santé publique majeur. Il est la t principale cause de cécité évitable à travers le monde. Sa prévalence peut être réduite s'il est enseigné à l'école.

Ainsi, il est prévu de Former 4000 Enseignants sur les mesures préventives et dépistage du trachome. A leur tour, les enseignants formés, dépisteront les élèves ayant des problèmes oculaires et les référeront vers les centres de santé.

- ***Formation des directeurs d'école sur la stratégie et planification des actions d'hygiène et santé en milieu scolaire.***

Cette activité déjà réalisée durant la phase précédente du PDDE dans les régions de la zone d'intervention du FAD à savoir : Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder, doit tout logiquement s'étendre aux autres régions du pays pour que la couverture soit nationale et puisse profiter au maximum d'acteurs.

Ces formations toucheront 3000 directeurs se feront avec les structures du Ministère de la Santé Publique : la Direction de l'Hygiène Publique et de l'Education pour la Santé (DHP/ES) avec l'élaboration d'un contrat de prestation de service.

Les modules élaborés par la DHP/ES seront reproduits pour les Formateurs (guides) et les participants (cahiers).

- ***Formation les enseignants des écoles du cycle de base1 des régions d'Agadez, Diffa, Dosso et la CUN en gestion de boîtes à pharmacie.***

Il s'agira d'outiller ces directeurs d'école pour la tenue et la gestion des boîtes à pharmacie et doter 500 écoles du cycle de base1 des régions d'Agadez, Diffa, Dosso et la CUN en boîtes à pharmacie . Ces boîtes à pharmacie seront constituées de Médicaments Essentiels Génériques (MEG) à des écoles de ces quatre régions à l'instar d'autres écoles ayant bénéficié des boîtes à pharmacie avec le FAD ; Ceci permettra aux élèves de pouvoir suivre les cours et avoir les premiers soins avant la référence aux structures sanitaires.

Ceci améliorera la fréquentation scolaire et les COGES assureront le renouvellement des stocks à travers leur plan d'action de l'école avec la planification de l'activité à l'élaboration dudit plan d'action à la rentrée scolaire.

- ***Dotation de 500 d'écoles du cycle de base 1 des régions d'Agadez, Diffa, Dosso et la CUN en boîtes à pharmacie.***

- **Etude qualitative sur l'impact en termes de changement de comportement des formations éducation santé réalisées au cours des précédentes années dans des zones ciblées**

Action 3 : Reproduction de documents

- ***Reproduction de 15 000 exemplaires de l'affiche sur le lavage des mains***

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la promotion du lavage des mains qui vise un changement de comportement et à long terme la promotion de la santé et de l'hygiène.

Le document élaboré par les volontaires japonais de JOCV/JICA de Dosso est disponible. Il s'agira de le reproduire et le mettre à disposition des écoles.

- ***Reproduction de 15 000 exemplaires de l'affiche sur les catégories d'aliments***

Cette activité vise un changement de comportements et à long terme, la promotion de l'équilibre alimentaire, de la nutrition en bannissant les tabous et autres interdits alimentaires. Le document élaboré par les volontaires japonais de JOCV/JICA de Dosso est disponible. Il s'agira de le reproduire et le mettre à disposition des écoles. Le document pourrait servir pour illustrer les cours de sciences (Etude du Milieu) portant sur les aliments.

Objectif spécifique 4 : Suivre et superviser les innovations

Action 1 : Suivi et supervision les activités des ERA

Avec la mise en œuvre de la troisième phase du PDDE, les Ecoles Rurales Alternatives seront au nombre de 250 à l'horizon 2013. Pour assurer la qualité des apprentissages dans ces écoles, les activités de supervision vont se poursuivre en raison d'une mission par trimestre pour le comité national de pilotage, une visite par école et par trimestre pour les IEB et une visite par école et par mois pour les Conseillers Pédagogiques.

Action 2 : Suivi des activités d'éducation environnementale

Le transfert de la responsabilité de la formation aux équipes pédagogiques rapprochées leur confère en même temps l'initiative d'assurer les actions de suivi et d'évaluation. Il conviendra d'une part, de mettre à leur disposition les instruments pour les activités identifiées et planifiées, et d'autre part, d'étudier avec elles les modalités de prise en compte des acquis des élèves en EmEP dans la certification officielle des études en vue de l'institutionnalisation de cette mesure.

Action 3 : Suivi et supervision des activités programmées de santé scolaire

Il s'agit d'organiser des missions de supervision et suivi des activités de santé scolaire, aussi bien celles exécutées sous la supervision du BSS que celles exécutées par les structures déconcentrées. Il s'agit de vérifier l'hygiène et l'assainissement de l'école, bref, l'environnement de l'école.

Action 4 : Evaluation des innovations pédagogiques ERA

Sur la base des indicateurs retenus dans le protocole des ERA, une évaluation interne portant sur l'ensemble des composantes de l'innovation ERA a été réalisée par la DEEC en collaboration avec la DCIP. Une évaluation externe de l'innovation est prévue avant la généralisation. Elle se fera en 2012 avec le recrutement d'un consultant.

La DCIP, en collaboration avec les acteurs concernés (PTF, ONG, IEB...) élaborera un plan spécifique de suivi et des outils d'évaluation des autres innovations.

Action 5. Etude qualitative sur l'impact en termes de changement de comportement des formations éducation santé réalisées les précédentes années dans des zones ciblées

III. Programmation physique des actions

Actions	Période		
	2011	2012	2013
Sensibilisation des acteurs des ERA			
Formation des encadreurs, enseignants et membres des COGES à la stratégie des ERA			
Dotation des ERA en manuels scolaires, ouvrages de références, matériels d'expérience et Unités d'Auto Apprentissage			
Formation des formateurs au programme d'éducation environnementale			
Sensibilisation des populations en éducation environnementale			
Appui des écoles pour la réalisation d'activités pratiques d'éducation environnementale			
Elaboration des programmes et matériel EMP.			
Renforcement des capacités des encadreurs en santé scolaire			
Etude qualitative sur l'impact en termes de changement de comportement des formations éducation santé réalisées les précédentes années dans des zones ciblées			
Renforcement des capacités des enseignants en santé scolaire			
Reproduction de documents de santé scolaire			
Acquisition du manuel « savoir pour sauver »			
Suivi et supervision des ERA			
Suivi des activités d'éducation environnementale			

Suivi et supervision des activités de santé scolaire			
Evaluation des innovations pédagogiques ERA			
Dotations de 500 d'écoles du cycle de base 1 des régions d'Agadez, Diffa, Dosso et la CUN en boîtes à pharmacie			

IV. Programmation financière des actions

Activités	Activités	Unit	Qté	C.Unit	C Total	Répartition des coûts par année		
						2011	2012	2013
Sensibilisation des acteurs pour la troisième phase de l'extension des ERA et EE	Organisation des missions d'identification et sensibilisation des acteurs concernés par la troisième phase de l'extension	Mission	6	2500	15 000	15 000		
	Elaboration d'un plan de communication et mise en œuvre des activités d'EE	atelier	1	11200	11 200		9 400	1 800
	Sous Total 1				26 200	15 000	9 400	1 800
Formation des encadreurs, enseignants et membres des COGES à la stratégie des ERA	Organisation des ateliers de formation en cours d'emploi des encadreurs et enseignants expérimentateurs	Atelier	54	2800	151 200	50 400	50 400	50 400
	Organisation des ateliers de formation des membres des COGES des 100 écoles	Partic	300	34	10 200	10 200		
	Organisation des trois ateliers de formation avant emploi des enseignants et encadreurs pédagogiques concernés par la troisième phase de l'extension	Atelier	6	2297	13 782	13 782		
	Organisation des ateliers de formation des membres des COGES de 75 nouvelles ERA	Partic	225	34	7 650	7 650		
	Organisation des ateliers de formation des enseignants à la stratégie des ERA	Voir DFIC			0	0		
	Formation des encadreurs pédagogiques à la stratégie des ERA	atelier	8	5000	40 000			40000
	Sous Total 2				222 832	82 032	50 400	90 400
Dotation des ERA en manuels scolaires, ouvrages de références, matériels d'expérience et Unités d'Auto Apprentissage	Acquisition de manuels scolaires, ouvrages de références et matériels d'expérience pour les 155 ERA	Ouvr	155	600	93000	93000	0	0
	Acquisition de matériels didactiques (matériels d'expérience) pour les 155 ERA	matériels	155	500	77500	77500	0	0
	Acquisition des Unité d'auto Apprentissage pour la généralisation	UA	51 300	1,25	64125	64125	0	0
	Acquisition des ouvrages de référence pour 75 ERA de la 3ème phase d'extension	ouvr	75	600	45000	0	45 000	0
	Acquisition de matériels didactiques (matériels d'expérience) pour 75 ERA de la 3ème phase d'extension	Kit	75	500	37500	0	37 500	0
	Acquisition des unités d'auto apprentissage pour 75 ERA de la 3ème phase d'extension	U.A	51300	1,25	64125	0	64 125	0
	Reproduction des Unités d'Auto Apprentissage pour la généralisation	U.A	171 000	1,25	213750	0	0	213 750
Sous Total 3				595 000	234 625	146 625	213 750	
Formation des formateurs	Révision des modules de formation	Atelier	1	3900	3900	3 900		
	Formation des IECB et CP à l'élaboration d'un PAE	Atelier	1	3 290	3 290	3 290		
	Formation de 160 directeurs d'écoles et 320 membres de COGES aux activités pratiques d'EE et à la conception et à la mise en œuvre des PAE	Atelier	1	2 240	2 240	2 240		
	Sous total 4				9 430	9 430	0	0
Elaboration des programmes et matériel EMP	Atelier d'élaboration des programmes	Atelier	1	11 950	11 950	11 950		
	Rédaction des manuels du cycle de base 1 et du guide du maître en EmEP	Atelier	1	25950	25 950	25 950		
	Sous total 5				37 900	37 900	0	0
Appui aux écoles pour la réalisation d'activités pratiques d'EE	Acquisition et mise en place des intrants	Intrants	400	200	80 000	40000	40 000	0
	Sous total 5				80 000	40 000	40 000	0
Renforcement des capacités des points focaux Santé scolaire et des encadreurs pédagogiques et des enseignants	Formation des points focaux des DREN et des IEB sur les concepts de santé scolaire		3		6000	2250	2250	1500
	Formation de 200 encadreurs pédagogiques sur le Trachome	atelier	3	2 000	7 000,00	2 500	2 500	2 000
	Sous total 6				13000	4750	4750	3500
Renforcement des capacités des enseignants en santé scolaire	Formation de 4 000 Enseignants sur le Trachome	atelier	9	15333	137 997	46 000	46 000	46 000
	Formation de 500 directeurs d'écoles du cycle de base 1 des régions d'Agadez, Diffa, Dosso et la CUN en gestion de boîtes à pharmacie	atelier	1	18000	18 000	18 000		
	Mise en place des boîtes à pharmacie	Boîte	500	100	50 000	18 000	17 000	15 000

	Formation de 3000 directeurs d'école, sur la stratégie et planification des actions d'hygiène et santé en milieu scolaire.	Atelier	3	26 000	78 000	26 000	26 000	26 000
	Sous total 7				283 997	108 000	89 000	87 000
Acquisition et Reproduction de documents	Acquisition du manuel « savoir pour sauver »			20 000	20 000	20 000		
	15 000 exemplaires de l'affiche sur le lavage des mains	affich	15000	1,5	22500	7500	7500	7500
	15 000 exemplaires de l'affiche sur les catégories d'aliments (JOCV-Dosso)	affiche	15000	1,5	22500	7500	7500	7500
	Sous total 8				65 000	35 000	15 000	15 000
Suivi et supervision des innovations	organisation de la mission des activités BSS	missio	3	3000	9 000	3 000	3 000	3 000
	Etude qualitative sur l'impact en termes de changement de comportement des formations éducation santé	étude	1	10 000	10 000	10 000		
	Organisation de 3 missions de supervision par la CGPE, DREN	mission	6	3000	27000	6000	6000	6000
	Organisation des activités de supervision au niveau national (3 missions x 6 régions x 3 ans) des ERA	Mission	162	2 250	364 500	121 500	121 500	121 500
	Organisation des activités de supervision au niveau sous régional (3 missions x 17 IEB x 3 ans) des ERA	Mission	459	288	132 192	44 064	44 064	44 064
	Organisation des activités de supervision au niveau des secteurs pédagogiques (7 missions x 87 écoles x 1 an, 210 écoles x 2 ans) des ERA	Mission	1827	12,5	22 838	7 613	7 613	7 613
	Elaboration des outils de suivi des innovations	Atelie	3	2190	6570	2190	2190	2190
	Organisation des ateliers bilan	Atelie	3	4256	12768	4256	4256	4256
	Evaluation externe de l'innovation ERA	hon	1	15 000	15000		15 000	
Sous Total 9				599 868	198 623	203 623	188 623	
Total général					1 924 231	765 360	558 798	600 073

Volet 6 : Matériels pédagogiques et fournitures scolaires

I. Objectifs du volet

Les objectifs visés par le volet :

- Améliorer l'environnement pédagogique des écoles;
- Renforcer les capacités des acteurs

II. Contenu du volet

Objectif spécifique 1 : Améliorer l'environnement pédagogique des écoles

Action 1 : Acquisition et mise en place des manuels et des matériels pédagogiques

- ***Dotation des écoles en manuels pour les élèves et des guides pour les maîtres***

Pour améliorer l'efficacité interne du cycle de base 1, le MEN a retenu comme option la dotation de 4,5 manuels par élève dont un manuel par élève dans les disciplines fondamentales (Français, math et sciences) et un manuel pour deux dans les autres disciplines (Histoire, géographie et civisme). Il s'agira d'acquérir les manuels et les guides complémentaires pour doter les élèves et enseignants afin d'améliorer les apprentissages.

- ***Adoption de la Politique Nationale du Livre Scolaire et Elaboration des textes d'application***

Le document de Politique Nationale du Livre Scolaire est soumis aux autorités compétentes pour Adoption. Il s'agira de préparer les textes portant son adoption par l'Assemblée Nationale. Des projets de décrets d'application de ladite loi seront ensuite élaborés par la DCIP en collaboration avec la DLC.

- ***Acquisition de matériels didactiques pour la généralisation des curricula du premier sous-cycle (CI-CP).***

Il s'agira de doter les élèves du CI-CP de manuels scolaires conformes au nouveau programme. A cet effet, un appel d'offre sera lancé par les directions en charge des curricula en collaboration avec la direction des ressources financières et du matériel.

- ***Dotation de 36 classes intégratrices en matériel didactique spécifique***

Il s'agira de doter les classes intégratrices en matériels didactiques spécifiques (machines Perkins, papier braille, mètres pliants, cannes blanches etc.). La DEB1 sera chargée de la définition des spécifications techniques du matériel à acquérir et de l'identification des besoins. La DRFM sera chargée de l'élaboration des DAO, de l'acquisition et de la mise en place du matériel.

- ***Dotation de 13 classes pour sourds en matériel didactique***

Il s'agira de doter 13 classes des écoles pour sourds de guide de langue de signes et de grands miroirs. La DEB1 sera chargée de la définition des spécifications techniques du matériel à acquérir et de l'identification des besoins. La DRFM sera chargée de l'élaboration des DAO, de l'acquisition et de la mise en place du matériel.

- ***Dotation de 10 classes pour déficients intellectuels en matériels pédagogiques***

Il s'agira de doter les écoles pour déficients intellectuels en matériels didactiques spécifiques. La

DEB1 sera chargée de la définition des spécifications techniques du matériel à acquérir et de l'identification des besoins. La DRFM sera chargée de l'élaboration des DAO, de l'acquisition et de la mise en place du matériel.

- ***Acquisition des manuels et ouvrages de référence pour les écoles franco-arabes***

Dans le cadre de l'amélioration des apprentissages des élèves des établissements franco arabes, il est programmé : (i) l'élaboration de manuels scolaires en langue arabe pour les classes de CM et; (ii) l'acquisition de 15 000 manuels scolaires en français, 96 000 manuels scolaires en arabe, 400 mallettes pédagogiques et des ouvrages de référence pour les ENI.

Action 2 : Production et reproduction de matériels pédagogiques

- ***Dotation de 31 500 élèves et 900 enseignants des écoles bilingues en manuels scolaires.***

Des manuels scolaires et guides du maître en langues nationales seront réimprimés pour les besoins des écoles bilingues. La division de l'enseignement bilingue se chargera de l'identification des besoins et la DRFM de l'acquisition et de la mise en place des manuels.

- ***Révision des arrêtés orthographiques des livres en Kanuri***

Compte tenu de l'existence des arrêtés orthographiques pour chacune des langues déjà enseignées dans nos écoles, des ateliers ont permis l'adaptation de manuels pour quatre (4) langues ; il est donc nécessaire d'organiser un atelier de même type afin de réviser les arrêtés orthographiques des manuels de kanuri.

- ***Adaptation et édition des livres en Kanuri***

Pendant toute la période de l'appui du projet Souteba, la langue Kanuri n'a pas pu bénéficier d'élaboration et/ou d'édition de manuels, cela étant dû à la délimitation de la zone d'intervention dudit projet. Un atelier d'adaptation de ces manuels en langue Kanuri sera organisé en 2011 et l'édition interviendra en 2012.

- ***Reproduction du document de langue de signes***

Il s'agit de reproduire 200 exemplaires du document de langue de signe à mettre à la disposition des écoles pour sourds. La DEB1 sera chargée de l'identification des besoins et la DRFM de la reproduction et la mise en place des documents.

- ***Reproduction des manuels en braille***

Les manuels en brailles ayant été déjà conçus, il s'agira de reproduire 8700 exemplaires à mettre à la disposition des écoles pour aveugles et des classes intégratrices. La DRFM est chargée de l'acquisition et de la mise en place des manuels.

- ***Impression des livres de lecture arabes CI – CP – CE***

Cette action vise à imprimer 80 000 livres de lecture en arabe des niveaux CI-CP et CE1-CE2 afin de doter les enseignants et élèves en vue d'enrichir leur environnement pédagogique.

- ***Réparation et entretien des machines perkins***

Il s'agit de mettre en état de fonctionnement et d'assurer l'entretien des machines perkins.

Objectif 2. Renforcer les capacités des acteurs

Action 1 : Formation et sensibilisation des cadres du MEN et les acteurs en charge du livre scolaire

Il s'agira de former les cadres du Ministère et des acteurs en charge du livre scolaire à la conception et l'évaluation des manuels selon l'approche située. Ces formations une fois suivies seront démultipliées au niveau des différents acteurs en charge du livre scolaire à travers des ateliers et des journées de sensibilisation.

Action 2 : Opérationnalisation du comité national d'approbation du Livre Scolaire

En vue de le rendre opérationnel, le CNALS sera doté des moyens nécessaires pour son fonctionnement. Ces moyens permettront au comité d'organiser des sessions annuelles d'élaboration de la liste des manuels à soumettre au MEN, et des sessions d'évaluation des matériels didactiques soumis à son approbation.

Action 3 : Supervision de la gestion des manuels scolaires.

Le comité de suivi et de gestion du livre scolaire, chargé du contrôle et des placements des livres mis à la disposition des écoles, organisera deux missions par an sur le terrain en début et en fin d'année. Ces missions sur quatre (4) axes et permettront (i) de vérifier la gestion (ii) de faire l'inventaire des manuels et, (iii) d'exprimer de nouveaux besoins.

III. Programmation physique

Actions	Période		
	2011	2012	2013
Acquisition et mise en place des manuels et des matériels pédagogiques			
Production et reproduction de matériels pédagogiques			
Formation et sensibilisation des cadres du MEN et les acteurs en charge du livre scolaire			
Opérationnalisation du comité national d'approbation du Livre Scolaire			
Supervision de la gestion des manuels scolaires			

IV. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Qté	C.U	Cout Total	Répartition des coûts		
						2011	2012	2013
Formation des cadres du Ministère et des acteurs en charge du livre scolaire.	Organisation de l'atelier de démultiplication de la formation en rédaction aux autres membres du CNALS	atelier	1	3250	3 250	3250	0	0
	Organisation de l'atelier de démultiplication de la formation en rédaction pour les autres membres des ETEC	atelier	1	3 425,50	3 426	3 425,50	0	0
	Organisation de l'atelier de démultiplication de la formation en rédaction pour les rédacteurs et éditeurs privés	atelier	1	1480,36	1 480	1 480,36	0	0
	Organisation de trois (3) ateliers de sensibilisation des rédacteurs des manuels privés à l'APS	H/J	150	20	3 000	1 000	1 000	1 000
	Sous total 1				11 156,00	9 155,86	1 000,00	1 000,00
Opérationnalisation du CNALS	Organisation de la session annuelle d'élaboration de la liste des manuels recommandés à soumettre au MEN.	session	3	3 200	9 600	3 200	3 200	3 200
	Organisation d'une session annuelle d'évaluation des matériels didactiques soumis à l'approbation du MEN	atelier	3	1 500	4 500	1 500	1 500	1 500
	Organisation des rencontres périodiques d'information avec les partenaires du livre (publics et privés).	atelier	3	500	1 500	500	500	500
	Organisation d'émissions de radio et de télévision sur le rôle, les missions et les activités du CNALS.	émissions	30	100	3 000	1000	1000	1000
	Fonctionnement du CNALS	kit	99	50	4 950	1650	1650	1650
	Sous total 2				23 550	7 850	7 850	7 850
Amélioration de l'environnement pédagogique des écoles	Acquisition et mise en place du matériel (nouveau curriculum)	manuel	3200000	1,5	4 800 000	0	0	4 800 000
	Dotation des élèves et enseignants en manuels scolaires et guides	manuel	1741470	1,09	1 892 089	1 892 089		

	Dotation de 36 classes intégratrices pour &veugles, en matériel didactique spécifique	Kit	36	989,70	35 629	11 876	11 876	11 876
	Dotation de 13 classes Pour sourds en matériel didactique	kit	13	1935	25 155	25 155		
	Dotation de 10 classes pour déficients intellectuels	kit	10	10000	100 000	50 000	50 000	
	Reproduction du document de langue de signes en 200 exemplaires	doc	200	10	2 000	2 000		
	Dotation des écoles bilingues en manuels et guides en langues nationales	manuel	32400	5,374	174 122	174 122		
	Reproduction et acquisition des manuels en braille	Kit	1	73 519	73 519		73 519	
	Réparation et entretien des machines perkins	Mission	3	3500	10 500	3 500	3 500	3 500
	Elaboration de manuels scolaires en langue arabe pour les CM	Atelier	1	12000	12000	12000		
	Acquisition de 15 000 manuels scolaires en français pour le franco arabe	Manuel	15000	3	45000	45000		
	Acquisition de 96 000 manuels scolaires en arabe	Manuel	96000	3	288000	144000	144000	
	Acquisition de 400 mallettes pédagogiques	Mallette	400	600	240000	240000		
	Acquisition des ouvrages de référence pour les ENI	kit	1	10000	10000	10000		
	Révision et adaptation des arrêtés orthographiques des livres en Kanuri	atelier	1	2825	2 825	2 825		
	Adaptation et édition des livres en Kanuri	kit	3	20000	60 000		30 000	30 000
	Sous total 3				7 770 839	2 612 567	312 895	4 845 376
Organisation de 2 missions annuelles de supervision de la gestion des manuels scolaires.	Supervision de la gestion de manuels scolaires	Mission	6	5 200	31 200	10 400	10 400	10 400
	Sous total 3				31 200	10 400	10 400	10 400
Total général					7 836 745,00	2 639 973	332 145,00	4 864 626,00

Budget total composante Qualité base 1(en milliers de FCFA)

Volets	Total	Période		
		2011	2012	2013
Refondation des curricula	6 584 070	1 389 190	1 515 585	3 679 295
Formation Initiale	537 900	203 467	182 967	151 467
Formation Continue	3 839 302	2 537 463	686 554	615 285
Examens, Concours professionnels et suivi des acquis	3 498 776	1 108 916	1 099 310	1 290 550
Innovations pédagogiques	1 924 231	765 360	558 798	600 073
Matériels pédagogiques	7 836 745	2 639 973	332 145	4 864 626
Total composante qualité base 1	24 221 024	8 644 369	4 375 359	11 201 296

Budget total composante Qualité (en milliers de FCFA)

Ordre d'enseignement	Total	Période		
		2011	2012	2013
Enseignement Préscolaire	1 941 651	732 677	754 487	454 487
Enseignement de base 1	24 221 024	8 644 369	4 375 359	11 201 296
Total composante qualité	26 162 675	9 377 046	5 129 846	11 655 783